



4H de l'aviron francophone

Le dimanche 4 octobre 2020

Avant programme

1. Les 4h de l'aviron francophone sont ouvertes aux clubs et rameurs membres de la Ligue Francophone d'Aviron. Les participants devront avoir atteint au moins leurs 15 ans dans l'année de la course. Les barreaux sont cependant acceptés dès l'âge de 12 ans ; dans ce cas ils ne pourront se substituer aux rameurs.
2. Le départ de la course sera donné à 11h devant le centre Adeps La Sapinette. Les équipes peuvent entamer un nouveau tour jusque 15h.
3. Le parcours est constitué d'un tour de 4100m. Le début du tour se trouve en face du centre Adeps. Les participants traversent le Grand Large par l'Est pour rejoindre le canal en direction d'Obourg. Sur le canal, ils tournent autour d'une bouée et reviennent vers le grand large par l'Ouest. Ils traversent le Grand Large et contournent une deuxième bouée pour passer devant le centre Adeps. Au passage du centre les tours et temps seront comptés. La boucle continue jusqu'à une troisième bouée pour entamer une nouvelle traversée du grand Large en direction du canal.
4. Les bateaux autorisés à concourir sont : les skiffs (1X), les doubles (2x) et les yolettes (C4X+).
5. Les équipes pourront être mixtes (club, genre et âge). Un rameur ne pourra concourir que pour une seule équipe. Les changements d'équipage ne sont possibles qu'à la fin de chaque tour. Les équipes seront composées de :

A.	Skiff (1X)	2 à 3 rameurs
B.	Double (2X)	4 à 6 rameurs
C.	Yolette (C4X+)	10 à 15 rameurs

6. Inscriptions : date limite le lundi 28 septembre 2020 à 18h00. Les lettres d'engagement devront préciser le type de bateau et la liste des rameurs de chaque équipe. Elles seront adressées au secrétaire de la régata :

Monsieur Henri MOUREAUX – Allée des Alouettes, 14 à 4600 VISÉ

Tel : 0496/38.22.26

Mail : henrimoureaux@hotmail.com

7. Tirage au sort : le lundi 28 septembre à 19h00.
8. Modification d'équipage : possible à la fin de chaque tour.
9. Numéro d'étrave : Le numéro d'étrave sera fixé à la pointe du bateau. Les numéros seront à retirer au centre à partir de 11h00. Un droit de 5,00 € par numéro d'étrave manquant à l'issue de la régata sera ajouté aux droits d'inscription.
10. Droits d'inscriptions : 3,00€ par rameur.
11. Équipe en course : l'épreuve se déroulera selon le code des courses de la F.R.B.A. et plus particulièrement en application de son chapitre XV relatif aux courses de longue distance. Les bateaux seront derrière la ligne de départ au moins 15 minutes avant l'heure de départ. Les départs seront donnés en trois groupes. Les doubles partiront en premiers. Les skiffs partiront 15 secondes plus tard, et les yolettes 15 secondes après les skiffs. En cas d'avarie, l'équipe est tenue de quitter le champ de course. Les bateaux sur le point d'être dépassés doivent céder le passage en se rangeant à tribord et ne peuvent en aucune façon empêcher la manœuvre de dépassement. Les virages doivent s'effectuer dans l'ordre où les concurrents s'y présentent, en respectant le parcours et le balisage mis en place. Les dépassements ne sont pas autorisés pendant le demi-tour.
12. Classement : un classement sera établi en fonction du nombre de tours effectués. En cas d'égalités dans le nombre de tours réalisés, l'équipe qui aura terminé son dernier tour en premier sera classé devant.
13. Prix : Un prix sera attribué au 1^{er} équipage du classement général, au premier équipage 1X, au premier équipage 2X, au premier équipage C4X+, ainsi qu'à l'équipage ayant effectué le tour le plus rapide (Le premier tour n'est pas pris en compte).
14. La remise des prix aura lieu au centre Adeps La Sapinette vers 16h.
15. Réunion du jury : le jour de la régata à 10h00 au club house.



Président de la Régate
Rémy Moulin



Secrétaire de la Régate
Henri Moureaux



Secrétaire Général FRBA
Charles-Henri DALLEMAGNE,

PLAN DU CHAMP DE COURSE

